

L'Observatoire Erasmus +

{notes}

Le devenir professionnel des jeunes ayant effectué une mobilité internationale

Analyses issues de l'enquête Génération 2010 (2/2)*

{ L'éditorial }

Nous vous présentons le deuxième numéro de « L'Observatoire Erasmus + ». Cette collection a pour objectif d'apporter des éléments d'analyse sur l'impact de toutes les actions soutenues dans le cadre d'Erasmus + : mobilités, projets de coopération et outils européens de reconnaissance des compétences. Le programme Erasmus + y est étudié dans toutes ses composantes et au sein d'un environnement en très grande évolution. Notre ambition est d'observer les effets immédiats et à plus long terme de nos actions et de pouvoir ainsi fournir des éléments d'analyse des tendances dégagées.

Pour y parvenir, l'Agence Erasmus + France/Education Formation travaille en 2016 et dans les années à venir avec de nombreux partenaires à un projet structurant d'observatoire national de l'impact pour que chacun puisse mieux comprendre l'intérêt pour les individus comme pour les territoires de s'investir dans Erasmus +. Il s'agira de fédérer une communauté d'intérêt pour produire de la connaissance sur l'impact du programme et de favoriser les interactions entre les praticiens de la recherche et de l'évaluation, les organismes capitalisant des données quantitatives et les partenaires de l'Agence intéressés par cette étape nouvelle de notre développement.

Le premier numéro abordait les résultats issus de l'enquête Génération 2010 du CÉREQ. Il faisait le portrait des jeunes en mobilité internationale et proposait une typologie de séjours effectués à l'étranger durant la dernière formation.

Les chiffres y révèlent notamment que 13 % des jeunes interrogés affirment avoir effectué un séjour à l'étranger durant leur dernière formation et que ce chiffre est de 15% pour les jeunes diplômés d'un bac technologique.

Vous découvrirez dans ce numéro 2 une poursuite de l'exploitation de ces données. Il est consacré au devenir professionnel des jeunes ayant effectué une mobilité encadrée à l'étranger par rapport à ceux qui ne sont pas partis, en étudiant les trajectoires d'insertion sur le marché du travail durant les trois premières années de vie active. Il essaie aussi de dégager la plus-value des expériences à l'étranger sur l'insertion professionnelle.

Qu'avons-nous découvert ? Le Céreq a identifié cinq trajectoires-types d'accès à l'emploi pour la génération de jeunes ayant terminé leur formation initiale en 2010 et interrogés en 2013.

La part de temps passé en emploi est, pour les jeunes ayant effectué un séjour encadré à l'étranger, largement supérieure (78%) à celle de l'ensemble de la Génération 2010 (66%). L'expérience de mobilité internationale encadrée en cours d'étude semble ainsi protéger les jeunes du chômage tout au long des trois premières années de leur vie active. Ils atteignent trois ans après des positions globalement plus avantageuses. Le Céreq s'interroge aussi sur les expériences de stage à l'étranger et fait ressortir l'idée d'une plus-value pour l'insertion professionnelle, que les stages soient courts, intermédiaires ou longs et indemnisés. Cette comparaison des situations fait apparaître un « effet mobilité » à l'étranger sur l'employabilité. La démonstration d'une corrélation positive reste cependant à construire pour prouver statistiquement la corrélation entre mobilité et insertion professionnelle et, à travers des travaux de recherche à poursuivre, affiner le lien de causalité.

Laure Coudret-Laut,
Directrice de l'Agence Erasmus + France/Education Formation

* Les résultats de l'enquête menée par le Céreq sont analysés par l'Agence Erasmus + France Education & Formation

{ SOMMAIRE }

1	Les trajectoires d'insertion durant les trois premières années de la vie active	{ 4 }
1.1	Trajectoires d'accès à l'emploi	{ 5 }
1.2	Temps passé en emploi durant les trois premières années de vie active	{ 8 }
1.3	Séquences d'emploi durant les trois premières années de vie active	{ 9 }
1.4	Evolution du taux de chômage durant les trois premières années de vie active	{ 10 }
2	Accès au premier emploi et conditions du premier emploi	{ 11 }
2.1	Temps d'accès au premier emploi	{ 12 }
2.2	Contrat, statut et rémunération du premier emploi	{ 12 }
3	Situation après 3 années de vie active	{ 13 }
3.1	Catégories socioprofessionnelles en 2013	{ 14 }
3.2	Contrats de travail et temps partiel en 2013	{ 14 }
3.3	Rémunérations en 2013	{ 15 }
4	Une plus-value des expériences à l'étranger sur l'insertion professionnelle ?	{ 15 }
4.1	Focus sur les stages	{ 16 }

Points à retenir

Les enquêtes Génération du Céreq permettent d'étudier l'accès à l'emploi et les premières mobilités professionnelles des jeunes à l'issue de leur formation initiale. L'enquête *Génération 2010* est la première à exploiter des questions sur les mobilités internationales des jeunes.

Le premier numéro de *L'Observatoire Erasmus +*, consacré au portrait statistique des jeunes ayant séjourné à l'étranger pendant leurs études, avait permis de quantifier et de décrire le phénomène de mobilité internationale des jeunes de la Génération 2010.

Ce second numéro, consacré au devenir professionnel des jeunes de la *Génération 2010*, présente une analyse comparative de leurs parcours d'entrée sur le marché du travail et permet de décrire leur situation face à l'insertion professionnelle.

Les jeunes ayant effectué une mobilité encadrée sont ainsi sept sur dix à avoir connu une trajectoire d'accès durable à l'emploi tandis qu'ils sont cinq sur dix chez ceux n'ayant connu aucune expérience à l'étranger.

En moyenne, les jeunes ayant effectué une mobilité encadrée à l'étranger ont accédé à leur premier emploi 2,9 mois après leur sortie de formation, contre

4,6 mois pour les jeunes n'en ayant pas effectué.

Par rapport aux autres jeunes de la Génération 2010, **les jeunes ayant effectué un séjour encadré à l'étranger apparaissent ainsi davantage protégés du chômage, et bénéficient d'une insertion professionnelle plus rapide, vers des emplois plus stables (à durée indéterminée), plus qualifiés et mieux rémunérés.**

Un regard plus spécifique sur les stages à l'étranger et sur la mobilité des apprentis a permis de comprendre dans quelle mesure leurs expériences de mobilité internationale en cours d'études ont pu être un atout sur le marché de l'emploi.

Ces deux premiers numéros de la collection « *L'Observatoire Erasmus +* » ont donc permis de dresser le portrait statistique des jeunes mobiles, d'explorer leurs parcours d'insertion professionnelle et d'éclairer, chiffres à l'appui, les premières informations sur le lien entre mobilité internationale en cours d'étude et insertion professionnelle. Ces premiers éléments pourraient être complétés à l'avenir au sein de *L'Observatoire National de l'Impact d'Erasmus +*, afin de disposer d'éléments de recherche plus approfondis.

{ Méthodologie des enquêtes « Génération » du CÉREQ }



A la fin des années quatre-vingt-dix, le Céreq a mis en place un dispositif d'enquêtes original qui permet d'étudier l'accès à l'emploi et les premières mobilités professionnelles des jeunes à l'issue de leur formation initiale. Tous les trois ans, une nouvelle enquête est réalisée auprès de jeunes qui ont en commun d'être sortis du système éducatif la même année, quel que soit le niveau de formation atteint.

L'objectif principal du dispositif est d'assurer une production régulière d'indicateurs standards sur l'insertion professionnelle des jeunes plusieurs années après la sortie du système éducatif, par grands niveaux de formation et diplôme, et par grands domaines de formation. Le dispositif permet de reconstituer les parcours des jeunes au cours de

leurs premières années de vie active et d'analyser ces parcours au regard de leur parcours scolaire et de(s) diplôme(s) obtenus(s).

Ces enquêtes doivent également permettre d'examiner la place et le rôle des mesures pour l'emploi ou la formation en début de vie active.

Une troisième finalité du dispositif est de contribuer (pour les enquêtes comportant des ré-interrogations à cinq ans et sept ans) à une analyse approfondie des mobilités professionnelles en début de carrière, grâce aux ré-interrogations des jeunes.

La continuité du dispositif assure des comparaisons en matière d'insertion professionnelle des jeunes sur plus de quinze ans.



L'enquête Génération 2010

L'enquête Génération 2010¹, réalisée en 2013, permet de produire des analyses de l'insertion professionnelle des jeunes sortis du système éducatif en 2010 sur leurs trois premières années de vie active et de comparer les caractéristiques de leur insertion à celles des générations précédentes comparables. Cette enquête auprès de la Génération 2010 est en outre la première à comporter un module de questionnement spécifique sur les séjours à l'étranger.

Pour conduire cette enquête, le Céreq a constitué une base de sondage nationale des jeunes présumés sortants auprès des établissements de formation initiale. Le Céreq a interrogé un échantillon national : les **33 500** jeunes qui ont répondu sont représentatifs des **708 000** qui, cette année-là, ont quitté pour la première fois le système éducatif, à tous les niveaux de formation.

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation a noué un partenariat avec le Céreq afin d'analyser les résultats de Génération 2010.

Dans le premier numéro, on s'est intéressé au profil des jeunes ayant séjourné à l'étranger pendant leurs études : Qui part ? L'origine socioculturelle, le genre, l'origine géographique, le plus haut niveau de diplôme atteint, la formation suivie, les voies de formation des jeunes ont été décrits. Les séjours qu'ils ont effectués lors de leur dernière formation ont également été observés : le motif de départ,

la durée du séjour, la destination, les modes de financement.

Ce deuxième numéro de l'*Observatoire Erasmus+* est consacré aux liens entre séjour à l'étranger en cours d'études et insertion professionnelle. Il s'intéresse à l'observation des indicateurs d'insertion professionnelle des jeunes ayant séjourné à l'étranger pendant leurs études, en comparaison avec les jeunes n'ayant pas bénéficié de tels séjours.

Les trajectoires d'insertion durant les trois premières années de la vie active sont observées dans une première partie, puis les conditions du premier emploi dans une seconde et enfin la situation des jeunes après trois années de vie active. Une quatrième partie pose la question de la plus-value des expériences encadrées à l'étranger sur l'insertion professionnelle.

Les réponses au questionnaire sont déclaratives, ce qui pourrait sembler introduire un biais méthodologique. Cependant, la pondération statistique n'est reconnue comme nécessaire que pour certains domaines d'enquête particulièrement sensibles (politique et sexualité notamment). Les données et résultats présentés ci-après peuvent donc être considérés comme robustes et fiables.

Le rapport du Céreq présentant l'intégralité des résultats relatifs au devenir professionnel des jeunes ayant séjourné à l'étranger est disponible sur notre site internet².

1 - Le rapport d'enquête « Quand l'école est finie » est disponible en ligne : <http://www.Cereq.fr/actualites/Quand-l-Ecole-est-finie.-Premiers-pas-dans-la-vie-active>
2 - <http://www.agence-erasmus.fr>

{1}

Les trajectoires d'insertion durant les trois premières années de la vie active



Le numéro 1 de L'Observatoire Erasmus +, portrait des jeunes partis en séjour à l'étranger durant leurs études, s'était conclu par la description de 9 profils de mobilités encadrées à l'étranger (voir encadré « Rappel »).

Dans ce numéro, une distinction est faite entre :

- les jeunes ayant effectué un séjour encadré¹ à l'étranger à l'occasion d'un échange scolaire, d'un stage ou d'un emploi (soit les jeunes correspondant aux 9 profils-type), représentant 10 % de la Génération 2010.

- et les jeunes n'ayant connu aucune expérience à l'étranger durant leur dernière formation, représentant 87% de la Génération 2010.

Il s'agit en effet de comparer les trajectoires d'accès à l'emploi selon ces deux situations. Dans le but de centrer le propos sur celles-ci, les jeunes ayant effectué des mobilités non encadrées² (pour des motifs de voyage ou de loisir) durant leur dernière formation, représentant 3% de la Génération 2010, sont retranchés des résultats présentés ci-après.



Rappel

Profils de mobilités encadrées à l'étranger :

- **Le profil « Diplôme conjoint ou étranger »**, regroupant les jeunes ayant obtenu un diplôme conjoint ou étranger à l'issue de leur mobilité. Ils avaient effectué leur séjour dans le cadre d'un échange scolaire ou universitaire, sur de longues périodes, plutôt en Europe. Une part importante des jeunes de ce profil est issue d'un bac+5 universitaire.

- **Le profil « Certification »**, regroupant les jeunes ayant acquis une certification à l'issue de leur mobilité. Les séjours avaient été effectués dans le cadre d'un échange scolaire ou universitaire. Une part importante des jeunes de ce profil est issue d'une formation par apprentissage.

- **Le profil « Stage court »**, regroupant les jeunes étant partis à l'étranger pour effectuer des stages d'un à deux mois. Les sortants de bac+2 et de bac+2/3 santé social représentent une part importante des jeunes de ce profil.

- **Le profil « Stage de durée intermédiaire »**, regroupant les jeunes partis pour effectuer un stage d'une durée de 3 à 5 mois. Les sortants de bac+5 et les ingénieurs représentent une part importante des jeunes de ce profil.

- **Le profil « Stage long indemnisé »**, regroupant les jeunes partis pour effectuer un stage de plus de 6 mois indemnisé. Un nombre important de séjours s'est déroulé hors Europe. Les sortants de bac+5, d'écoles de commerce et les ingénieurs représentent une part importante des jeunes de ce profil.

- **Le profil « Court séjour linguistique »**, regroupant les jeunes partis moins d'un mois dans le cadre d'un séjour scolaire ou universitaire. Ces séjours n'ont pas fait l'objet de financement public. Les sortants de l'enseignement secondaire sont très majoritaires parmi les jeunes de ce profil.

- **Le profil « Echange scolaire long »**, regroupant les jeunes partis pour plus de 6 mois dans le cadre d'un échange scolaire ou universitaire, et ayant pour la majorité des cas bénéficié d'un financement public.

- **Le profil « Séjour pour travailler »**, regroupant les jeunes partis à l'étranger pour travailler. On trouve dans ce profil une part importante d'apprentis, de sortants des filières professionnelles et d'ingénieurs.

- **Le profil « Travail pour financer le séjour »**, regroupant les jeunes ayant travaillé pour financer leur séjour à l'étranger. On y trouve une part importante de bac+5 universitaire et d'ingénieurs.

1 - Séjour encadré : séjour à l'étranger durant la dernière formation suivie, dans le cadre d'un stage, d'études, ou d'un emploi
2 - Séjour non encadré : séjour à l'étranger durant la dernière formation suivie pour voyager ou pour les loisirs

{1.1}

Trajectoires d'accès à l'emploi

L'enquête Génération 2010 permet d'étudier les parcours d'insertion professionnelle des jeunes actifs durant les trois premières années qui suivent leur formation initiale. Sur la base d'un « calendrier professionnel »¹, elle recense mois par mois la situation de chaque jeune, entre emploi, recherche d'emploi, reprise d'études, formation et inactivité². Le Céreq a utilisé des techniques statistiques permettant d'esquisser un certain nombre de trajectoires-types. Celles-ci visent à la fois à décrire et à quantifier les principaux parcours des nouveaux entrants. Sont ainsi regroupés au sein d'une même trajectoire les jeunes qui ont connu des parcours proches.

Ces trajectoires-types, concernant l'ensemble de la Génération 2010, sont illustrées ci-après, accompagnées de portraits fictifs de jeunes.

« ACCÈS DURABLE À L'EMPLOI » :

Les parcours d'insertion les plus simples : l'accès à l'emploi est rapide et même le plus souvent immédiat, les périodes de chômage sont rares.

- **57%** des jeunes de la Génération 2010 relèvent de ce profil.
- Les jeunes accèdent à l'emploi entre 1 et 4 mois après leur sortie du système éducatif.
- Ils ne connaissent le chômage ou l'inactivité que de manière anecdotique.
- Ils sont toujours en emploi au moment de l'enquête.
- Après 3 ans de vie active, environ **85%** d'entre eux sont en CDI.



Laetitia, 24 ans, a obtenu en 2010 son Diplôme d'Etat d'éducatrice spécialisée à l'Institut Régional du Travail Social Paris Ile-de-France. Rapidement après, elle a obtenu un contrat à durée déterminée d'un an dans une structure d'accueil de jeunes autistes à Créteil, où elle avait effectué un stage. A l'issue de ce CDD, l'établissement lui a proposé un CDI, qu'elle a accepté.

« ACCÈS PROGRESSIF À L'EMPLOI » :

Un cheminement plus lent et progressif vers l'emploi, celui-ci étant précédé par une période de chômage ou une phase d'inactivité.

- **11%** des jeunes de la Génération 2010 relèvent de ce profil.
- Les jeunes connaissent une période de chômage ou d'inactivité notable en début de parcours.
- **70%** d'entre eux sont en emploi au moment de l'enquête.
- Après 3 ans de vie active, environ 50% d'entre eux sont en CDI.



David, 27 ans, a validé son master professionnel « Risque et environnement », spécialité « Ingénierie environnementale et énergie » de l'Université de Haute-Alsace en 2010. Après 6 mois de recherche d'emploi, il obtient un contrat à durée déterminée de 6 mois en tant qu'ingénieur junior au pôle « Innovation Environnement » d'une grande entreprise de gestion de l'eau à Strasbourg. A l'issue de ce contrat, et après quelques mois, il obtient un nouveau CDD, de 2 ans cette fois-ci, en tant que chargé d'étude « Maintenance et Innovation sur les réseaux d'eau » de la même entreprise.

1 - « Calendrier professionnel » : Description détaillée de la succession de situations professionnelles vécues par un individu sur les trois premières années de sa vie active.
2 - Ni en emploi, ni au chômage.



Aline

Aline, 21 ans, a obtenu son CAP « Employée de vente spécialisée » en 2010. Après deux contrats à durée déterminée d'un an chacun en tant qu'hôtesse de caisse dans une grande enseigne à Clermont-Ferrand, son contrat n'a pas été renouvelé. Elle est en recherche d'emploi.

« SORTIE D'EMPLOI » :

Une sortie de l'emploi dans la majorité des cas, plus rarement vers l'inactivité.

- **8%** des jeunes de la Génération 2010 relèvent de ce profil.
- Les jeunes ont connu en début de parcours une période d'emploi d'environ un an et demi.
- Ils ont ensuite connu une période de chômage ou d'inactivité d'une durée sensiblement similaire.
- **44%** des jeunes sont en emploi au moment de l'enquête.

« MAINTIEN AUX MARGES DE L'EMPLOI » :

Le chômage domine, que ce soit par une récurrence d'entrées-sorties de l'emploi ou par des épisodes durables de recherche d'emploi.

- **14%** des jeunes de la Génération 2010 relèvent de ce profil.
- Les jeunes connaissent un parcours émaillé par du chômage ou de l'inactivité persistants et récurrents.
- **49%** d'entre eux n'ont jamais travaillé.



Maxime

Maxime, 22 ans, n'a pas obtenu son baccalauréat scientifique en 2010. Selon les opportunités, il se déplace beaucoup pour des jobs saisonniers : l'été en tant que plongeur dans un bar de plage sur la côte Atlantique, et l'hiver en tant que valet de chambre d'hôtel dans diverses stations de ski des Pyrénées. Cette année, il a également pu travailler à l'automne lors des vendanges dans le bordelais.



Isra

Isra, 21 ans, a obtenu son baccalauréat technologique en « Sciences et technologies de laboratoire » en 2010. Après 11 mois de recherche d'emploi, elle décide de reprendre une formation d'auxiliaire ambulancier, qui dure 15 jours. Le métier lui plaît, mais elle ne trouve pas d'emploi correspondant à ses attentes. Quelques mois plus tard, elle reprend à nouveau une formation pour passer le Diplôme d'Etat d'Ambulancier, qu'elle obtient à l'issue des 6 mois d'enseignement et de stage. Rapidement après, elle obtient son premier contrat à durée déterminée d'un an en tant qu'ambulancière pour un hôpital près de Nîmes.

« RETOUR À LA FORMATION » :

Après une fin des études en 2010, des épisodes de reprise d'études ou de formation durables, plus ou moins précoces.

- **10%** des jeunes de la Génération 2010 relèvent de ce profil.
- Dès la première année après leur sortie du système éducatif, les jeunes reprennent des études ou une formation longue.
- En moyenne, cette période de formation continue dure 11 mois.
- Sur les trois ans, ils ont travaillé en moyenne 9 mois.

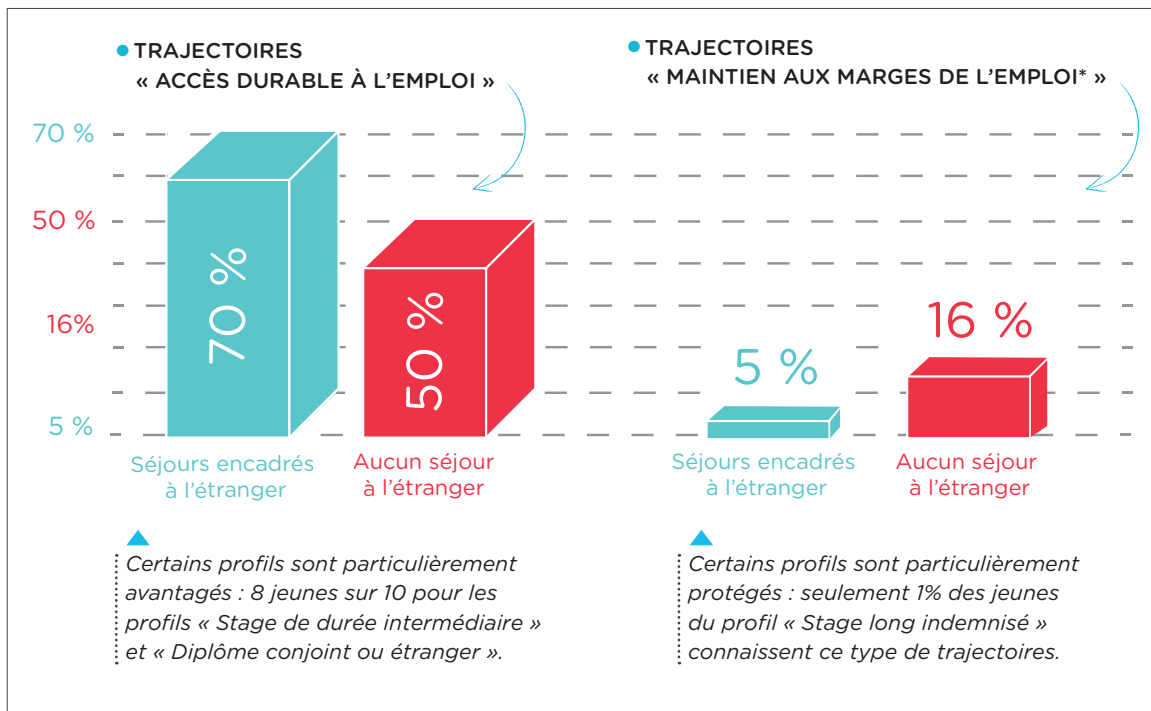
Sur l'ensemble des jeunes sortis en 2010,

57% d'entre eux ont connu des trajectoires d'accès durable à l'emploi.

Les jeunes n'ayant pas connu d'expériences à l'étranger durant leur dernière formation (87% des jeunes de la Génération 2010) se répartissent de manière identique dans les différentes trajectoires communes à l'ensemble des individus de la Génération.

Cependant, ceux qui ont connu un séjour encadré à l'étranger, dans un cadre scolaire, de travail ou d'un stage, connaissent plus souvent des trajectoires marquées par un accès durable à l'emploi. Ils connaissent à l'inverse moins souvent des trajectoires marquées par un chômage ou une inactivité récurrente.

La mobilité encadrée semble donc être un facteur favorable à l'insertion professionnelle.



*Terminologie Céreq

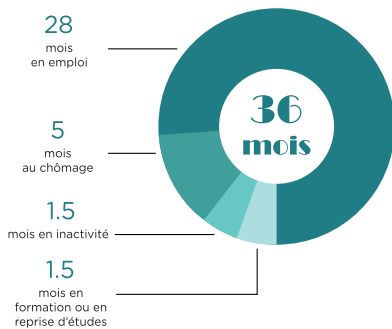
{1.2}

Temps passé en emploi durant les trois premières années de vie active

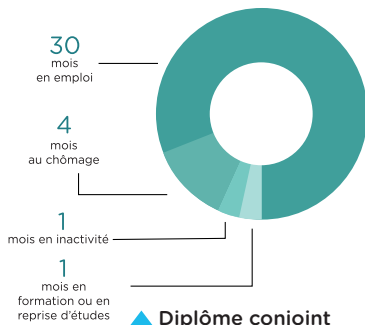
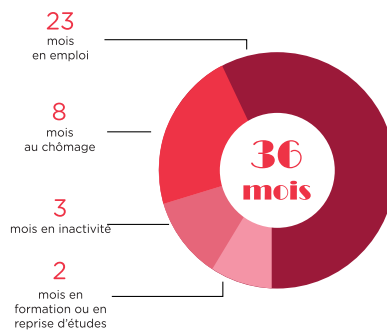


Durant les trois premières années de leur vie active, les jeunes peuvent connaître des épisodes plus ou moins long d'emploi, de chômage, d'inactivité ou de reprise d'études. L'observation de la part de temps passé dans chacune de ces situations donne une bonne idée de la composition générale des différents parcours.

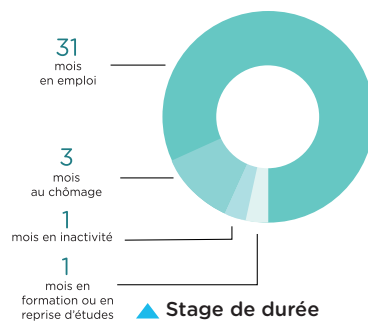
LES JEUNES AYANT EFFECTUÉ UN SÉJOUR ENCADRÉ À L'ÉTRANGER PASSENT EN MOYENNE :



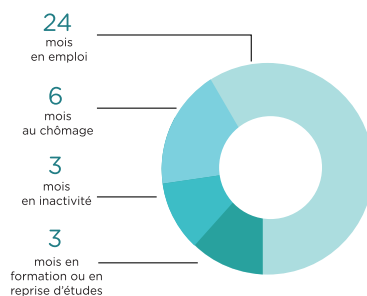
LES JEUNES N'AYANT EFFECTUÉ AUCUN SÉJOUR À L'ÉTRANGER PASSENT EN MOYENNE :



▲ **Diplôme conjoint ou étranger**



▲ **Stage de durée intermédiaire**



▲ **Court séjour linguistique**

Pour les jeunes ayant effectué un séjour encadré à l'étranger, la part de temps passé en emploi sur les trois premières années de vie active (78%) est largement supérieure à celle de l'ensemble de la Génération 2010 (66%).

Plus particulièrement, les jeunes issus du profil « Stage de durée intermédiaire » se démarquent positivement.

{1.3}

Séquences d'emploi durant les trois premières années de vie active

L'analyse des séquences d'emploi* permet notamment de repérer la part des jeunes qui n'a jamais travaillé durant les trois premières années de vie active (aucune séquence d'emploi), par rapport aux jeunes ayant connu une ou plusieurs séquences d'emploi durant cette période. Elle permet également de mesurer la stabilité dans l'emploi.

Sur l'ensemble de la Génération 2010, près d'un jeune sur dix n'a occupé aucun emploi entre la sortie du système éducatif en 2010 et le printemps 2013. C'est le cas de 28% des non-diplômés contre seulement 2% des diplômés d'un bac+5 ou plus. Sur la même période, 41% des jeunes ont connu un seul emploi. Le nombre de séquences d'emploi diminue quand le niveau de diplôme augmente

PART DE JEUNES AYANT CONNU UNE OU PLUSIEURS PÉRIODES CONTINUES D'EMPLOI :

Séjours encadrés à l'étranger :

97%

Aucun séjour à l'étranger :

89%

Certains profils sont particulièrement avantagés :

99%

des jeunes issus des profils

« Diplôme conjoint ou étranger »,
« Stage long indemnisé » et
« Stage de durée intermédiaire »
ont connu au moins
une séquence d'emploi.

Seulement 3% des jeunes ayant connu une expérience encadrée à l'étranger durant leur dernière formation n'ont jamais travaillé durant leurs trois premières années de vie active. 46% d'entre eux ont connu une seule période continue d'emploi, 29% deux et 22% au moins trois.

PART DES JEUNES AYANT CONNU UNE SEULE SÉQUENCE D'EMPLOI :

Séjours encadrés à l'étranger :

46%

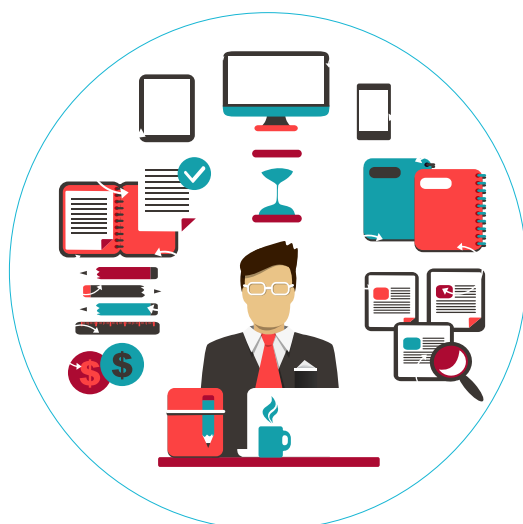
Aucun séjour à l'étranger :

41%

Les jeunes du profil « Echanges scolaires longs » sont ceux qui ont le plus connu une seule période continue d'emploi :

ils sont

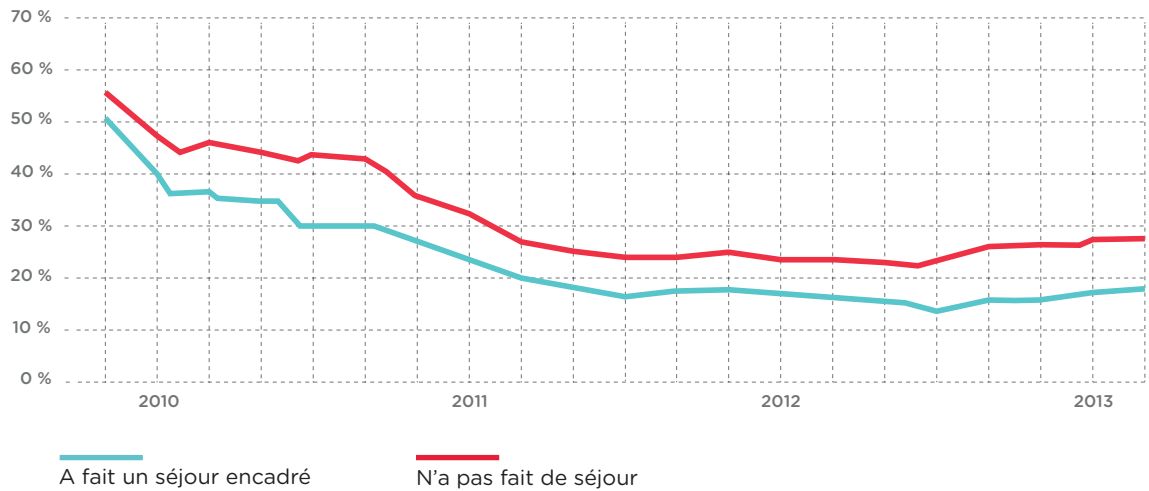
50%



*Périodes continues passées en emploi (Céreq)

{1.4}

Evolution du taux de chômage durant les trois premières années de vie active



Ce graphique permet de visualiser les évolutions du taux de chômage durant les trois premières années de vie active des jeunes issus de la Génération 2010 selon que le jeune a effectué ou non un séjour encadré à l'étranger. Le taux de chômage des jeunes n'ayant pas fait de séjour à l'étranger est largement supérieur, sur l'ensemble de la période, à celles des jeunes ayant réalisé un séjour encadré à l'étranger et, dans une moindre mesure, à celle des jeunes ayant réalisé un séjour non-encadré.

Les jeunes ayant eu une expérience de mobilité sont moins souvent au chômage au cours des trois premières années de leur vie active.



{2}

Accès au premier emploi et conditions du premier emploi

” Le premier emploi correspond au premier emploi occupé, hors emplois de vacances, après la sortie du système éducatif en 2010. ”

{2.1}

Temps d'accès au premier emploi

Le temps moyen d'accès au premier emploi s'élève à plus de 4 mois. Pour ceux n'ayant pas connu de séjour à l'étranger, il atteint 4,6 mois. Pour les jeunes qui sont partis à l'étranger durant leur dernière année de formation dans un cadre scolaire, pour travailler ou faire un stage, ce temps est inférieur à 3 mois.

▼ TEMPS MOYEN D'ACCÈS AU PREMIER EMPLOI :

Séjours encadrés à l'étranger



Au bout de 6 mois



9 jeunes sur 10 ont accédé au premier emploi

Aucun séjour à l'étranger



Au bout de 6 mois



8 jeunes sur 10 ont accédé au premier emploi

Six mois après leur sortie du système éducatif, les jeunes ayant bénéficié d'un séjour à l'étranger encadré sont plus nombreux à avoir accédé à leur premier emploi que les autres.

{2.2}

Contrat, statut et rémunération du premier emploi

PART DE L'EMPLOI À DURÉE
INDÉTERMINÉE DANS LES
PREMIERS EMPLOIS :

Séjours encadrés à l'étranger :

37%

Aucun séjour à l'étranger :

26%

**Certains profils sont
particulièrement avantagés :**

« Stage long indemnisé »

47%

et « Stage de durée intermédiaire »

46%

Plus de 40% des jeunes ayant une expérience encadrée à l'étranger durant leur dernière année de formation débutent dans leur premier emploi en EDD (emploi à durée déterminée), 37% sont en EDI (emploi à durée indéterminée), 9% sont en intérim, 8% sont en contrat aidé et 5% occupent un emploi non salarié. La part des EDI au premier emploi est supérieure chez les jeunes ayant effectué une mobilité encadrée à l'étranger par rapport aux autres catégories de jeunes considérées.

PART DES CONTRATS AIDÉS
ET DE L'INTÉRIM DANS LES
PREMIERS EMPLOIS :

Séjours encadrés à l'étranger :

17%

Aucun séjour à l'étranger :

29%

**Certains profils sont notamment
moins concernés :**

« Stage long indemnisé »

8%

« Diplôme conjoint ou étranger »

10%

La part des contrats aidés et de l'intérim chez les jeunes ayant effectué un séjour encadré à l'étranger est moins importante que pour l'ensemble de la Génération 2010.

{2.2.1}

Catégorie socioprofessionnelle au premier emploi

PART DE CADRES OU DE PROFESSIONS
INTERMÉDIAIRES AU PREMIER EMPLOI :

Séjours encadrés à l'étranger :

65%

Aucun séjour à l'étranger :

34%



Parmi les jeunes relevant du profil « Stage long indemnisé », ils sont près de 9 sur 10 (88%)

Bien que cela dépende également du niveau de diplôme obtenu, l'analyse du statut du premier emploi montre que les jeunes ayant réalisé une mobilité à l'étranger encadrée durant leur dernière année d'étude accèdent davantage aux emplois les plus qualifiés. Ainsi, la part de jeunes ayant le statut de cadre ou de profession intermédiaire dès leur premier emploi varie selon l'expérience de mobilité pendant les études.

* Par rapport à une population de référence de 708.000 individus pour Génération, la population de référence pour Erasmus et Leonardo dépassait 3,5 millions d'individus en 2010.

{2.3}

Rémunération au premier emploi

SALAIRE NET MENSUEL MÉDIAN :

Séjours encadrés à l'étranger :

1480 euros

Aucun séjour à l'étranger :

1200 euros



Les jeunes accédant à une rémunération plus élevée relèvent des profils de mobilité suivants :

- « Stage long indemnisé » (1850 €),
- « Stage de durée intermédiaire » (1800 €)
- et « diplôme conjoint ou étranger » (1670 €)

Le revenu du travail correspond à la rémunération nette mensuelle, primes incluses pour des emplois à temps plein et à temps partiel.

Pour les jeunes ayant effectué un séjour à l'étranger encadré durant leur dernière année d'études, le salaire net médian au premier emploi est de 280€ plus élevé que celui des jeunes qui n'ont pas effectué de séjour à l'étranger.

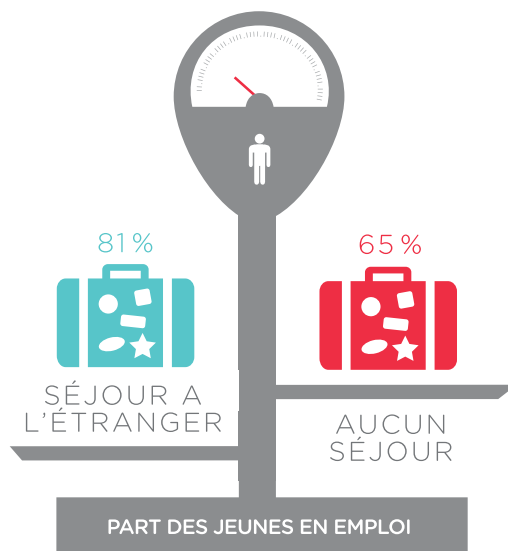
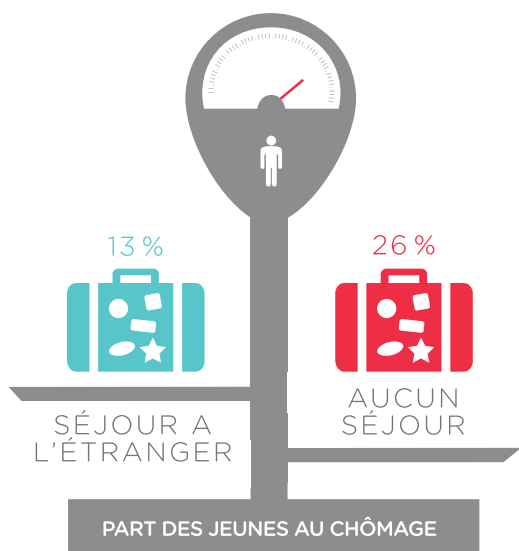
{3}

Situation après 3 années de vie active

Les jeunes de la génération 2010 sont arrivés sur un marché du travail marqué par les effets persistants de la crise de 2008 et ont connu une insertion moins favorable que celle de leurs homologues sortis en 2007. Trois ans après, ils sont moins souvent en emploi et plus souvent au chômage. Cependant les jeunes ayant effectué une mobilité encadrée à l'étranger semblent moins subir la dégradation du marché de l'emploi que les autres. En effet, en 2013, 68% des jeunes de la Génération 2010 sont en emploi. Pour ceux qui sont partis à l'étranger dans un cadre scolaire, pour travailler ou pour un stage, ce taux atteint 81%. Le taux de chômage des jeunes partis à l'étranger de manière encadrée est largement inférieur à celui des jeunes qui n'ont pas effectué de séjour à l'étranger.

Nous pouvons noter cependant que les jeunes du profil « Court séjour linguistique », sont ceux qui sont le moins protégés par leur mobilité (64% de jeunes en emploi et 21% de jeunes au chômage ou inactifs). Cela s'explique notamment par une tendance plus forte à poursuivre une formation ou à reprendre des études dans les trois ans après leur sortie de formation initiale : 15% (contre 9% aucun séjour et 7% séjours encadrés).

▼ Part des jeunes au chômage ou inactifs en 2013



▲ Part des jeunes en emploi en 2013

... Pour les profils « Stage de durée intermédiaire » et « Stage long indemnisé », près de 9 jeunes sur 10 sont en emploi en 2013 (88%).

{3.1}

Catégories socioprofessionnelles en 2013

PART DE CADRES EN 2013 :

Séjours encadrés à l'étranger :

49%

Aucun séjour à l'étranger :

14%



Les jeunes correspondant au profil « Stage long indemnisé » sont les plus nombreux à être cadres trois ans après leur sortie de formation :

76%

La part de cadres en 2013 chez les jeunes ayant effectué un séjour à l'étranger encadré durant leur dernière année de formation est la plus importante au sein de la Génération 2010. Dans leur ensemble, ils sont près de 50% à occuper ce type d'emploi, contre seulement 14% pour ceux qui ne sont pas partis à l'étranger.

{3.2}

Contrats de travail et temps partiel en 2013

Seuls les jeunes en emploi au printemps 2013 sont concernés par cette analyse. Au moment de l'enquête, 59% des emplois occupés par les jeunes de l'ensemble de la Génération 2010 sont des emplois salariés à durée indéterminée (EDI). Ce taux varie fortement selon le niveau de diplôme.



PART DES EMPLOIS À DURÉE INDÉTERMINÉE EN 2013 :

Séjours encadrés à l'étranger :

68%

Aucun séjour à l'étranger :

57%

PART DES CONTRATS AIDÉS ET/OU INTÉRIM EN 2013 :

Séjours encadrés à l'étranger :

7%

Aucun séjour à l'étranger :

16%

Certains profils sont notamment moins concernés :

« Echange scolaire long »

1%

« Stage long indemnisé »

2%

« Stage de durée intermédiaire »

3%

« Diplôme conjoint ou étranger » et « Séjour pour travailler »

5%

Le taux d'intérim sur l'ensemble de la Génération au moment de l'enquête est de 6%. Les moins diplômés et les hommes sont les plus concernés par ce type de contrat. Dans les filières professionnelles, à niveau de diplôme équivalent, les diplômés des spécialités industrielles sont deux fois plus concernés que ceux des spécialités tertiaires.

PART DES EMPLOIS
À TEMPS PARTIEL EN 2013 :

Séjours encadrés à l'étranger :

9%

Aucun séjour à l'étranger :

19%



Sur l'ensemble de la Génération 2010, le temps partiel concerne 22% des jeunes femmes en emploi salarié au printemps 2013 (10% des jeunes hommes).

{3.3}

Rémunérations en 2013

Sur l'ensemble de la Génération 2010, les rémunérations perçues à la date de l'enquête augmentent avec le niveau de diplôme. En haut de l'échelle salariale, le revenu mensuel net médian des docteurs avoisine les 2430 €, soit plus du double de celui des non-diplômés (1120 €). Le type de diplôme et sa spécialité ont également leur importance.

En 2013, le salaire net mensuel médian des jeunes qui sont partis à l'étranger de manière encadrée durant leur dernière formation s'élève à plus de 1800€. C'est 460€ de plus que les jeunes qui ne sont pas partis.

SALAIRE NET MENSUEL MÉDIAN
DES JEUNES EN EMPLOI EN 2013 :

Séjours encadrés à l'étranger :

1840 euros

Aucun séjour à l'étranger :

1380 euros



Les jeunes de certains profils sont particulièrement bien rémunérés :

- « Stage de durée intermédiaire » 2100 €,
- « Stage long indemnisé » 2216 € et
- « Echange scolaire long » 2100 €

{4}

Une plus-value des expériences à l'étranger sur l'insertion professionnelle ?

Les jeunes partis en séjours encadrés à l'étranger durant leur dernière formation ont des parcours d'entrée sur le marché du travail plus favorables que les autres jeunes de leur génération. Ils atteignent, trois ans après, globalement des positions plus avantageuses. Ils sont également plus protégés des situations de chômage ou d'inactivité.

Cette comparaison des situations ne permet cependant pas en soi de prouver statistiquement un lien de corrélation¹ entre les deux variables : mobilité et insertion professionnelle. Aussi, des analyses plus poussées ont été menées via un test de corrélation.

Le test effectué pour cette étude utilise une méthodologie « toutes choses égales par ailleurs² », c'est-à-dire qui neutralise les autres variables explicatives et tente de tester le lien de corrélation « pur » entre mobilité en cours d'études et insertion professionnelle.

Les tests effectués sur les jeunes en apprentissage d'une part, et sur les mobilités de stage d'autre part, aboutissent à des corrélations significatives. Pour ces deux cas de figure, l'enquête démontre la plus-value de la mobilité en cours d'études sur l'insertion professionnelle.

■ Attention : point méthodologique

L'absence d'une preuve de corrélation statistique ne signifie pas que mobilité encadrée à l'étranger et insertion professionnelle ne sont pas liées. En revanche, cette situation démontre le besoin de se doter d'outils méthodologiques adaptés à la complexité des questions transversales soulevées - au-delà du faisceau de preuves.

1 - Etudier la corrélation entre deux ou plusieurs variables - ici deux variables principales, la mobilité en cours d'études et l'insertion professionnelle - revient à étudier l'intensité de la liaison qui peut exister entre ces variables. On dit qu'il y a corrélation lorsque l'intensité de cette liaison est significative.

2 - Utilisation des données disponibles pour calculer la manière dont les variations d'une certaine variable influencent en moyenne une autre variable, alors que toutes les autres variables présentes dans les données et retenues dans la procédure restent inchangées.

{4.1}

Focus sur les stages

Les trois profils-type en lien avec des stages (« Stage court », « Stage de durée intermédiaire » et « Stage long indemnisé ») semblent favoriser l'insertion des jeunes sur le marché du travail et les préserver des situations les plus excluantes et précaires.


L'Agence Erasmus + France / Education Formation a choisi d'analyser plus précisément les trois profils de stages. Ainsi, des tests de probabilités¹ ont été réalisés. Les résultats présentés ci-après montrent que :

- Les jeunes relevant du profil « Stage court » ont un peu plus de chances d'être en emploi 3 ans après la fin de leurs études que les autres jeunes de la

Génération 2010. Ils ont également un peu plus de chances d'avoir un salaire au-dessus du salaire médian ;

- Les jeunes relevant du profil « Stage de durée intermédiaire » ont un peu plus de chances d'être cadre et d'avoir un salaire au-dessus du salaire médian que les autres, mais un peu moins de chances d'être dans une profession intermédiaire ;

- Les jeunes relevant du profil « Stage long indemnisé » ont moyennement plus de chances que les autres d'être cadre 3 ans après leur sortie de formation. Ils ont également plus de chances d'être en reprise d'étude ou en formation.

	En emploi en Juillet 2013	En reprise d'étude ou formation en 2013	Profession intermédiaire en Juillet 2013	Cadre en Juillet 2013	Salaire au dessus du salaire moyen en juillet 2013
STAGE COURT	++++				++++
STAGE DE DURÉE INTERMÉDIAIRE			----	++++	++++
STAGE LONG INDEMNISÉ		++++		++++	

{4.2}

Focus sur les apprentis

	En emploi en Juillet 2013	Cadre en Juillet 2013	Profession intermédiaire en Juillet 2013	Salaire au dessus du salaire moyen en juillet 2013
APPRENTI, AUCUN SÉJOUR	++++	++++	++++	++++
APPRENTI, SÉJOUR A L'ÉTRANGER	++++	++++	++++	++++



Public prioritaire pour l'Agence Erasmus+ France / Education Formation, la situation des apprentis a également été explorée. De la même manière que précédemment, des modèles de probabilité ont été testés pour deux situations différentes : les apprentis n'étant pas partis à l'étranger et les apprentis ayant effectué un séjour à l'étranger, quel qu'en soit le motif.

Les résultats montrent qu'il y a un fort effet de l'apprentissage sur la probabilité d'être en emploi en 2013, sur la probabilité d'exercer une profession intermédiaire ou cadre, et sur la probabilité d'avoir un salaire au-dessus du salaire médian, que l'on soit parti à l'étranger ou non.

L'apprentissage confirme ainsi être une voie privilégiée d'accès à un emploi de qualité ; avoir effectué une mobilité encadrée à l'étranger augmente d'autant ces probabilités.

¹ - En statistique, un test de probabilité est une évaluation du caractère probable d'un événement, c'est-à-dire qui permet de représenter son degré de certitude.

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Agence Erasmus + France / Education Formation assure, pour la France, la promotion et la gestion du programme Erasmus + et de ses dispositifs pour les volets « éducation et formation ».

L'Agence participe activement à la réflexion sur l'évolution du programme Erasmus + ainsi que sur les enjeux sectoriels, nationaux et internationaux dans le domaine de l'éducation, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle.

Groupement d'intérêt public (GIP) placé sous la tutelle de deux ministères (ministère de l'Éducation nationale,

de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social), l'Agence est située à Bordeaux.

Erasmus+ est le programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport lancé en 2014. Il se décline en trois actions clés : la mobilité des individus, la coopération des acteurs et le soutien aux réformes politiques.

Le programme Erasmus + 2014-2020 est le premier instrument financier au service de la démocratisation de la mobilité avec une attention particulière pour les publics les plus en difficulté.



© Agence Erasmus + France / Education Formation

Réalisé avec le soutien financier de la Commission européenne.
Le contenu de cette publication et l'usage qui pourrait en être fait n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.
Crédits photos : ShutterstockImages. MAI 2016.



L'Observatoire Erasmus +

